

Résolution adoptée

Séance plénière du 13 novembre 2024

Les priorités du CESE pour la nouvelle *mandature européenne*

Déclaration du groupe Entreprises

Dans un contexte mondial en pleine mutation, l'Union européenne fait face à des enjeux géopolitiques sans précédent qui remettent en question sa stabilité et son rôle sur la scène internationale. Les élections présidentielles aux États-Unis, marquées par une incertitude quant à l'orientation future des politiques étrangère et économique américaine, et la pression exercée par la Chine envers nos acteurs économiques force l'UE à repenser ses stratégies pour défendre ses intérêts. Parallèlement, les conflits au Moyen-Orient et en Ukraine ravivent les tensions autour des routes commerciales, exacerbant les défis économiques liés à l'inflation, et à la dette publique.

L'Union européenne se trouve à un carrefour décisif : elle doit non seulement renforcer son autonomie stratégique et ses capacités de défense mais aussi s'adapter à un environnement économique mondial en mutation rapide. La politique de réindustrialisation ne sera qu'un vain mot si les coûts énergétiques conduisent à des pratiques concurrentielles insoutenables pour les entreprises européennes. L'UE doit aussi soutenir les mutations engagées en matière environnementale comme l'avait démontré l'avis du Conseil « Quel avenir pour le Pacte vert pour l'Europe et ses citoyens ? » mettant en avant les enjeux et les défis nécessaires à cette transition. Cela implique une réorientation des politiques industrielles, un soutien accru à la recherche et l'innovation technologique, mais également plus que jamais, de trouver un équilibre entre ambitions de puissance géopolitique et nécessité de maintenir une croissance économique durable.

Depuis l'élection des Députés européens en juin 2024 et la désignation des différents commissaires, nous sommes aujourd'hui dans une phase où la commission européenne doit déterminer ses grandes orientations pour les années à venir. A cet égard, les rapports de Mario Draghi et d'Enrico Letta ont su clairement nous alerter sur les faiblesses et sur les conséquences d'une politique attentiste. Nous ne pouvons plus dire que nous ne savons pas. Ils notent tous les deux le déclin rapide de l'industrie européenne et son impact sur les citoyens. Avoir des territoires attractifs, c'est renforcer la compétitivité de l'Europe et de ses entreprises. La rapporteure a très bien mis en exergue cette dimension qui est vitale pour les entreprises et l'ensemble des européens. La difficulté comme le démontre la résolution est de conjuguer deux nécessités : compétitivité et transitions. C'est indéniablement l'enjeu central des prochaines années.

Nous le constatons, nos concurrents américains ou chinois en particulier déploient des plans d'adaptation de grande envergure et engagent d'énormes moyens budgétaires pour accélérer ces transitions, développer les technologies de demain et réindustrialiser leurs territoires. Nous devons donc nous aussi mobiliser les énergies de tous et développer une véritable politique industrielle européenne.

Ceci est d'autant plus complexe qu'il faut corrélativement poursuivre l'élan engagé avec le pacte vert tout en relevant le défi de financer de ces transitions. Nous ne pouvons en effet pas demander dans un même temps à nos entreprises de se transformer à marche forcée, d'absorber des contraintes nécessaires mais lourdes à l'image de la CSRD et de financer ces transitions sans les accompagner. L'Europe a ici un rôle majeur à jouer comme le démontre la rapporteure. Ceci pourra difficilement être réalisé sans consolider les ressources. Sur ce point il conviendra d'être prudent face à l'usage de certains leviers fiscaux ou d'endettement.

Enfin, nous ne pouvons que souscrire à la volonté d'agir sur la simplification administrative qui est un enjeu majeur pour l'ensemble des entreprises. Le groupe Entreprises soutient tout particulièrement la volonté affichée d'améliorer les études d'impact. C'est indispensable pour lutter contre l'afflux de nouvelles normes difficilement applicables. L'application d'un test en amont de toute nouvelle réglementation est d'ailleurs un souhait exprimé par beaucoup d'entre nous.

Vous l'aurez compris, la résolution met notamment l'accent sur les besoins de développer la souveraineté et d'améliorer la compétitivité de l'Europe le tout au profit de ses citoyens. **Le groupe Entreprises remercie la rapporteure et vote favorablement cette résolution.**